

PROVISOIRE

E/1999/SR.30

31 mars 2009

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 1999

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PROVISOIRE DE LA 30ème SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le lundi 19 juillet 1999, à 10 heures

Président : M. VALDIVIESO (Colombie) (Vice-Président)

SOMMAIRE

Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies dans le domaine suivant : Développement de l'Afrique : Application et suivi coordonné des initiatives sur le développement en Afrique par les organismes des Nations Unies (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.99-64409 (F) NY.07-41668 (F)

En l'absence de M. Fulci (Italie), M. Valdivieso (Colombie), Vice-président, assure la présidence.

La séance est ouverte à 10 h 10.

Coordination des politiques et activités des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies dans le domaine suivant : Développement de l'Afrique : application et suivi coordonné des initiatives sur le développement en Afrique par les organismes des Nations Unies (point 4 de l'ordre du jour) (A/54/133-E/1999/79; E/1999/104-S/1999/754)

M. Al-Sultan (Président, Fonds international de développement agricole (FIDA)) dit que le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique a, avec l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, joué un rôle inestimable en ce que cela encourage la communauté internationale à rechercher la manière de répondre aux besoins de l'Afrique et de renforcer la coopération avec la région. Le rapport relatif à la mise en application des décisions établi pour le Conseil fournit une excellente documentation de base sur les contributions spécialisées des diverses institutions.

Des initiatives bien coordonnées et bien harmonisées revêtent un caractère absolument essentiel : elles appellent une compréhension commune de ce qui fait obstacle au développement de l'Afrique et à l'éradication de la pauvreté, ce qui est l'objectif suprême du développement.

Les terribles décennies de contraintes sociales et financières dont a souffert l'Afrique ont souvent été traitées, de la part des bailleurs de fonds, par des prescriptions sans coordination et parfois concurrentielles qui risquaient de mettre à mal les capacités locales. La lenteur du développement et du recul de la pauvreté a tenu principalement à une longue série de mauvaises années pour l'agriculture, principale source d'emploi du continent, et surtout de l'Afrique subsaharienne.

Ces tendances ne sont pas irréversibles. Si certaines parties de l'Afrique ont une faible pluviosité et sont menacées de désertification et de dégradation des sols, il y en a de vastes qui offrent de belles possibilités de culture productive durable grâce aux progrès de la technologie. La vraie cause de la

performances agricole déplorable de l'Afrique et des maux sociaux dont elle s'accompagne est son insuffisance sur le plan des institutions, de la politique et de l'infrastructure.

Les dernières années ont été témoins d'un certain nombre de changements encourageants lorsque les réformes ont commencé à prendre, que les prix sont devenus plus réalistes et qu'ont été abandonnés la plupart des contrôles de l'État sur la distribution des dotations et des productions agricoles. Le mouvement vers davantage de participation et de démocratisation s'est accompagné en Afrique de l'Est et de l'Ouest d'une plus grande décentralisation en faveur des institutions régionales et locales, intégrant ainsi tous les niveaux d'organisation de la société civile. Les guerres civiles à l'ouest et au centre de l'Afrique semblent prendre fin.

Si l'évolution vers l'économie de marché a créé de nouvelles opportunités pour le développement de l'agriculture, les petits exploitants ont souffert de la suppression des services publics et du manque de fonds pour les agences de vulgarisation et autres. Sauf à leur garantir des conditions équitables dans l'économie de marché, ils deviendront les victimes de la libéralisation au lieu d'en être les bénéficiaires. De par son expérience, le FIDA sait qu'il faut, pour parer à cette éventualité, que les pauvres aient accès au crédit et à la technologie, à des marchés équitables, à un minimum d'infrastructure, à une instruction et à une santé de base et il faut que leur voix et celle de leurs communautés puissent se faire entendre davantage, toutes conditions qui créeraient un micro-environnement porteur pour les pauvres face au macro-environnement visé par la plupart des programmes de réformes. Toutefois, comme les forces du marché ne suffiront pas à elles seules à créer de telles conditions dans le court terme, l'existence d'institutions publiques efficaces et une aide au développement ciblée sont nécessaires. Si les gouvernements demeurent les principaux interlocuteurs de la communauté internationale, ils interviennent moins directement que dans le passé dans la production économique; il faut donc trouver la manière de collaborer de manière opérationnelle avec les organisations de la société civile à tous les niveaux. Deux voies complémentaires sont à suivre : promouvoir la sécurité alimentaire et répondre au défi de la commercialisation et de la mondialisation. Il faut encourager les pauvres à

s'organiser et à se voir comme des agents du changements et non comme des bénéficiaires passifs.

Les banques commerciales s'intéressent à la création de systèmes de financement ruraux et les investisseurs privés sont disposés à financer la fourniture de facteurs de production et à créer des agro-industries. Le FIDA coopère avec le Fonds monétaire international (FMI) à la recherche de manières de rattacher les systèmes de micro crédit aux systèmes nationaux dans un certain nombre de pays : un projet que le FIDA finance en Ouganda appuie les efforts des paysans pauvres pour produire davantage. Il s'agit essentiellement de trouver des manières pratiques d'aider les systèmes de production des pauvres à nouer des liens équitables avec les entreprises commerciales et les institutions financières. Ces projets sont le seul espoir qu'il y ait d'arriver à réduire de moitié le nombre des très pauvres à l'horizon 2015.

Une démarche coordonnée des institutions qui interviennent dans les divers domaines est d'une importance capitale et le FIDA veut travailler avec ses partenaires en développement à la réalisation d'objectifs communs. M. Al-Sultan mentionne un certain nombre de projets sur lesquels le FIDA travaille en étroite coopération avec un grand nombre d'autres organisations et programmes, y compris au niveau de la coopération multilatérale/ bilatérale. Le FIDA entretient de longue date des relations de partenariat avec la Banque mondiale et les banques régionales de développement, qui ont cofinancé beaucoup de ses projets et vice versa. Il a travaillé avec la Banque Mondiale dans le cadre des programmes d'investissement dans le secteur agricole établis avec l'aide des pays d'accueil. Le cadre de développement intégré récemment mis en place par la Banque mondiale en est encore à sa phase pilote, mais il promet de dégager des domaines potentiels de soutien mutuel.

Le FIDA est fier d'héberger le mécanisme global conçu pour mobiliser et canaliser les ressources financières dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, mécanisme qui sera, dans l'intérêt de la sécurité alimentaire et des zones pauvres en ressources, un puissant mécanisme de coordination dans un domaine d'importance capitale pour l'avenir de millions de paysans africains pauvres.

Le FIDA prépare un rapport sur la pauvreté pour servir de base à l'échange continu de données d'expérience et de connaissances pour l'entreprise collective d'éradication de la faim et de la pauvreté. M. Al-Sultan espère que les délibérations du Conseil mobiliseront le soutien et la solidarité nécessaires pour trouver les modestes ressources nécessaires.

M. Amoako (Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Afrique (CEA)) dit que la CEA s'appuie sur son avantage comparatif et son mandat et que sa réaction stratégique aux besoins de développement de l'Afrique rejoignent beaucoup des questions dont il est fait état dans le rapport du Secrétaire général.

Les produits de la CEA peuvent en gros se ranger comme suit: plaidoyer et analyse directive pour encourager les réformes nécessaires au progrès économique et social de l'Afrique; convocation des parties prenantes et réalisation d'un consensus par le partage des meilleures pratiques; coopération technique et renforcement des capacités pour aider les États et les institutions membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes de développement; servir de bras régional aux Nations Unies en Afrique, en particulier par l'Initiative spéciale pour accélérer l'exécution du nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF).

Une des priorités de la CEA est de soutenir l'application de politiques efficaces de réduction de la pauvreté. Des trois indicateurs établis dans son rapport économique de 1999 sur l'Afrique pour mesurer la performance de chaque pays, l'indicateur de viabilité économique avait pour but de déterminer la réalisation de l'objectif à long terme de réduction de moitié de la pauvreté pour 2015. La réduction du VIH/sida est de toute évidence un autre domaine qui appelle une plus grande action commune, domaine sur lequel la CEA travaille avec ONUSIDA. Un autre est l'expansion des opportunités de commerce et d'investissement : les travaux de la CEA à cet égard comprennent des études analytiques sur les politiques d'incitation au commerce et à l'investissement, l'accent étant mis sur le renforcement de la capacité des pays africains à participer aux travaux et aux négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et aux arrangements d'après Lomé convenus entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

La CEA joue également un rôle de sensibilisation à la problématique des sexes en faisant mieux connaître la condition de la femme africaine. Cinq réunions séparées ont eu lieu pour suivre l'évolution de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing, pour promouvoir l'adoption de politiques pour éliminer les écarts entre sexes et faire acquiescer aux femmes des aptitudes à la direction des affaires et renforcer, avec le concours de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le rôle des femmes dans l'édification de la paix. La CEA traite les articulations entre population, environnement et agriculture principalement par la planification d'activités visant à alerter les gouvernants aux préoccupations d'ordre alimentaire, démographique et environnemental tout en offrant aux États membres des solutions tirées de ce qui se fait de mieux à cet égard en Afrique et un peu partout dans le monde. Un type d'ordinateur d'utilisation facile pour l'analyse de ces articulations détectera l'impact de problèmes majeurs d'apparition récente dans tel ou tel pays.

La Commission indique également aux gouvernements africains l'importance que revêtent, pour le développement, les technologies de l'information et des communications et de systèmes statistiques efficaces, en particulier par l'initiative « société de l'information en Afrique », qui a créé un cadre bilatéral/multilatéral de partenariat. Elle coopère avec l'OUA et la Banque africaine de développement pour promouvoir les objectifs de la Communauté économique africaine et soutenir les communautés économiques régionales et elle a récemment contribué à remettre sur pied la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, jusqu'alors la plus léthargique des communautés régionales.

Dans ses efforts pour promouvoir l'État capable, la CEA porte son attention sur trois grands domaines d'assistance technique : réforme du secteur public, renforcement de la participation de la société civile à la gouvernance et au développement et organisation, en association avec le PNUD, du forum pour la gouvernance en Afrique. Elle prévoit de mettre au point des indicateurs de bonne gouvernance et de contrôler tous les deux ans le degré d'application de ces indicateurs.

En tant que commission régionale des Nations Unies et l'organisation de l'Afrique dotée d'un mandat spécial, la CEA participera à la construction d'après conflit par des missions opérationnelles d'évaluation

des besoins, par des études comparatives sur les aspects régionaux et sous-régionaux de la reconstruction et du développement économiques d'après conflit, par des séminaires, conférences et consultations entre les pays touchés et les organisations sous-régionales compétentes, par le peaufinage des aspects sous-régionaux des programmes de reconstruction et par la participation active des nationaux, dont beaucoup sont des réfugiés, à la remise en état de leur pays. La première de ces activités sera la réunion des experts régionaux, qui aura lieu à Addis Abeba à l'automne 1999, réunion qui rassemblera les représentants des pays et de tous les types d'organisations et groupes ainsi que d'agences internationales de secours pour délibérer sur l'adoption de mesures d'après conflit dans le groupe de pays de l'Union du fleuve Mano.

Plaidoyer et recherche de consensus constituent un thème important. Les activités comprennent une réunion de ministres des finances pour commenter les résultats des négociations relatives à la dette – une note de synthèse des ministres africains sur l'allègement de la dette a été transmise au Sommet du G-8 à Cologne – et une réunion de suivi d'après Cologne aura lieu dans un proche avenir. La CEA prépare une note de position africaine pour transmission à la réunion ministérielle de l'OMC à Seattle. Un groupe d'experts travaille avec des collègues à Bruxelles sur un suivi UE/ACP d'après Lomé. Une consultation aura lieu bientôt sur la voix de l'Afrique au sein du Programme spécial d'assistance à l'Afrique subsaharienne (SPA), au cours de laquelle la CEA espère donner aux partenaires un meilleur aperçu des problèmes de l'Afrique et des solutions éventuelles.

Un forum annuel pour le développement de l'Afrique a récemment été établi en tant que plateforme pour permettre aux responsables africains, ainsi qu'aux parties prenantes, aux institutions multilatérales et au secteur privé d'étudier un thème particulier en vue d'arriver à un consensus sur la meilleure démarche à suivre pour les programmes de pays et les programmes transfrontières. La première session, sur la mondialisation et l'ère de l'information, qui aura lieu à Addis Abeba vers la fin de l'année, cherchera à voir comment l'Afrique peut exploiter tout ce domaine, réunion dont beaucoup de dirigeants africains ont salué la tenue lors du Sommet de l'OUA à Alger.

M. Sarbib (Banque mondiale) dit que la coordination est importante en tant que telle parce que

chaque institution a, tout au long de son histoire, apporté des capacités qui lui sont propres et qu'elle est la mieux placée pour assumer ces diverses responsabilités. Ce n'est toutefois pas une fin en soi : c'est un outil porteur d'une plus grande attention aux besoins de l'Afrique, qui sont encore énormes. Les rapports du Secrétaire général montrent que la croissance de l'économie baisse plus vite que celle de la population. Mais, comme les moyennes peuvent cacher autant qu'elles révèlent, il est important de regarder au-delà et de voir que de nombreux pays d'Afrique auront nécessairement des résultats différents.

Les 4,5 pour cent de croissance moyenne affichés par un pays africain type en 1997-1999 sont descendus à 4 pour cent en 1998, année qui a, à tous égards, été une année difficile pour l'économie mondiale. Le résultat est donc meilleur qu'il ne paraît et montre que l'Afrique a surmonté la crise et commence à s'intégrer à l'économie mondiale. Les exportations ont été le moteur de cette croissance et la compétitivité est devenue la référence au regard de laquelle les économies africaines se mesurent elles-mêmes.

Les Africains ont pu, au cours des deux dernières années, se doter d'une base plus solide après une longue période de recul, mais, comme le recul a duré plus longtemps que la reprise, la situation laisse toujours à désirer. Avec une population dont 51 pour cent n'ont pas 1 dollar par jour pour vivre, l'Afrique se porte peut-être bien, mais non les Africains.

L'objectif ultime, à savoir faire reculer la pauvreté, n'a rien perdu de sa difficulté. Le défi, pour les acteurs du développement, est de savoir comment travailler ensemble le plus efficacement possible pour faire en sorte que les progrès réalisés au niveau mondial se traduisent par une amélioration des conditions de vie de l'Africain moyen.

De tous les défis auxquels l'Afrique est confrontée, le plus grand est de faire régner la paix. Il ne peut pas y avoir de développement sans la paix et la baisse de croissance enregistrée entre 1995 et 1998 est inextricablement liée à la dégradation de la situation sécuritaire. Il faut que les réformes économiques soient des réformes de paix et la Banque s'y emploie de plus en plus. Dans le cas du conflit en Sierra Leone, par exemple, elle participe déjà pleinement à l'initiative stratégique et au groupe de contact de façon à pouvoir être présente même avant de pouvoir intervenir

directement dans une situation d'après conflit. La coopération de la Banque a déjà été bénéfique au Rwanda et au Burundi, où la situation sécuritaire commence à donner des signes plus encourageants. Le fait que les dirigeants africains jouent un plus grand rôle dans la solution des problèmes de l'Afrique est une évolution extrêmement importante.

Une fois la paix établie, le lien entre croissance économique et bonne politique est également évident. Comme l'a souligné le Secrétaire exécutif de la CEA, il y a eu une évolution tendant à encourager les pays africains eux-mêmes à prendre en main la définition de la politique du pays. La Banque est heureuse de participer à plusieurs des rencontres que le Secrétaire général a mentionnées et y a proposé des idées. Le Programme spécial d'assistance pour l'Afrique subsaharienne (SPA) a ouvert aux Africains les rencontres qui réunissaient précédemment les pays bailleurs de fonds pour parler de la coordination de l'aide.

Le pouvoir de convocation de la CEA a fortement contribué à la conception des politiques gouvernementales.

Il en va de même de la gouvernance, où la Banque est bien placée pour coopérer dans les rencontres organisées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Un certain nombre de pays demandent qu'on les aide à concevoir des programmes de lutte contre la corruption, qui est souvent une raison du manque de concordance entre la croissance économique et sa traduction dans la vie de tous les jours des gens. Le développement rural est, lui aussi, essentiel étant donné que c'est dans le secteur rural que les personnes qui ont besoin d'aide continuent à vivre et que c'est là que la plupart des femmes travaillent. C'est pourquoi la Banque coopère de près avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le FIDA et les instituts de recherche pour essayer d'améliorer la productivité agricole et d'introduire une plus grande prise en compte de la problématique des sexes dans la détermination des politiques.

Autre défi majeur : l'endettement. Les diverses propositions d'allègement de dette pour les pays pauvres très endettés sont présentées de manière détaillée dans le rapport du Secrétaire général. Le problème est de les traduire en flux de ressources qui puissent alors servir à financer un développement dont

les effets seront ressentis par les couches sociales les plus pauvres. Il y a un rapport incontestable entre les niveaux d'endettement et le secteur social. Les Nations Unies et la Banque coopèrent dans le domaine du développement social dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique. Le travail porte essentiellement sur trois secteurs importants : l'éducation, la santé et l'approvisionnement des ruraux pauvres en eau. Des progrès sont faits dans la mise à profit des leçons de l'expérience et les deux institutions s'emploient à déterminer de manière pragmatique l'aptitude de l'une ou l'autre à entreprendre tel ou tel travail.

La pandémie de VIH/sida que connaît l'Afrique est naturellement bien plus qu'un problème de santé. Sur les 33 millions de personnes touchées par le virus dans le monde, 23 millions vivent en Afrique. Toutes ces personnes mourront étant donné que les systèmes de santé africains ne pourront pas faire face au problème. Le sida est comme un incendie qui embrase toute l'Afrique et, si chaque aspect du programme de développement n'est pas consacré à la lutte contre ce fléau, beaucoup des objectifs qui ont été fixés ne pourront pas être atteints. L'un des meilleurs indicateurs est l'espérance de vie. Au Zimbabwe par exemple, elle a été réduite de 17 ans à cause du sida, faisant ainsi perdre les gains d'un demi-siècle. La Banque, reconnaissant qu'elle n'a pas, dans le passé, fait autant qu'elle aurait dû pour combattre le sida comme étant un problème de développement, a redoublé d'efforts pour aider ONUSIDA. Un groupe spécial vient d'être mis en place pour veiller à ce que tout ce que la Banque dans quelque secteur que ce soit en Afrique soit vu à travers le prisme de sa contribution à la réduction du sida.

D'autres défis se posent à propos de l'infrastructure, qui est importante tant pour l'intégration régionale que pour le développement rural. On ne saurait surestimer l'importance de la collaboration entre les institutions chargées de ces questions. Le dernier défi réside dans le renforcement des capacités. Le développement exige des politiques conscientes définies par des institutions solides. C'est pourquoi la Banque soutient, en association avec les ministres des finances africains, le lancement d'un projet de renforcement des capacités en Afrique avec la collaboration du PNUD, premier moteur dans ce domaine du développement.

Il est un défi particulier qui se pose aux organismes de développement : aider la voix de l'Afrique à se faire entendre dans les rencontres internationales. Il faut soutenir le rôle directeur de la CEA à cet égard. L'OUA, la CEA et la Banque africaine de développement sont actuellement engagées dans un projet commun qui vise à aider les Africains à définir leurs propres objectifs pour le vingt-et-unième siècle et cela est bien.

En ce qui concerne les modalités, le vrai test de la coordination est ce qui se passe au niveau local. Il existe des exemples de ce type de collaboration sur le terrain comme l'a démontré l'exposé des équipes de pays. La Banque croit qu'il est possible de créer un cadre pour la promotion systématique de ce type de coordination. Le cadre de développement intégré (CDI) né de cette conviction n'est pas une entreprise conceptuelle majeure, mais une cristallisation d'idées qui étaient déjà dans l'air concernant la manière pratique de faire que les organismes de développement se parlent et que le développement continue à être dirigé par les pays concernés.

M. Blaise (Observateur du Cameroun) dit que chacun des trois intervenants a dit très clairement ce que son organisation a fait et ce qu'elle fait pour le développement de l'Afrique. La question qui intéresse le Conseil est de savoir ce qu'elles font pour promouvoir la coordination entre elles. En dehors de la réunion biennale des partenaires du Programme spécial d'assistance pour l'Afrique, M. Blaise n'a pas l'impression que beaucoup soit fait à cet égard. La coordination doit commencer dès que l'on commence à envisager un programme. Par exemple, les réunions des ambassadeurs africains à Genève dans la perspective de la prochaine réunion ministérielle de l'OMC à Seattle sont à coordonner avec ce qui se fait à Bruxelles à propos de la situation postérieure à la Convention de Lomé. La position de l'Afrique à Seattle sera affectée par l'évolution de la situation relative à la Convention de Lomé et rien ne dit qu'elle soit homogène si un effort délibéré de coordination n'est pas fait au niveau le plus élevé de la CEA.

M. Blaise demande si quelque chose empêche la conjonction du CDI de la Banque et du PNUAD des Nations Unies. Au fond, il suffit d'un seul coordonnateur et la question se pose de savoir si ce sera les Nations Unies ou la Banque mondiale. Au Cameroun, la Banque mondiale joue le rôle de coordonnateur en raison du programme d'ajustement

structurel. Bien que le rôle des Africains eux-mêmes soit fondamental, il est prématuré de parler d'une prise en main africaine du développement du fait que les ressources sont toujours inexistantes sur le terrain.

M. Toiviainen (Observateur de la Finlande) met l'accent sur l'importance de la coordination au niveau des pays, les Africains acquérant la maîtrise de leur développement sur la base de leurs propres stratégies nationales. La différence de procédures exigée par des bailleurs de fonds différents donne lieu toutefois à de nombreux problèmes pratiques qui imposent une lourde charge aux gouvernements. M. Toiviainen aimerait savoir comment le Comité pense qu'il faudrait résoudre ces problèmes pratiques. En ce qui concerne la coordination avec les États, la question est de savoir si elle devrait se faire dans des capitales européennes ou en Afrique elle-même. La tendance est de tenir les réunions des groupes consultatifs de bailleurs de fonds à Paris plutôt que dans un pays africain. M. Toiviainen aimerait aussi savoir quelles enceintes sont prévues pour les analyses communes de politiques.

M. Le Gargasson (France) dit que le représentant de la Banque mondiale a laissé entendre que les chiffres du rapport du Secrétaire général concernant la croissance moyenne en Afrique ont tendance à minimiser la croissance effective et qu'un pays africain type a enregistré en 1998 un taux de croissance tirée par les exportations de 4 pour cent. Il a en outre conclu que l'impact relativement faible de la crise financière de 1998 permet d'espérer que l'Afrique pourra s'intégrer à l'économie mondiale. C'est là une interprétation extrêmement optimiste eu égard au fait que l'on pourrait dire que l'impact relativement limité de la crise montre tout simplement que l'intégration du continent à l'économie mondiale n'est pas vraiment complète.

M. Leggeri (Italie) dit que l'un des objectifs de la coordination de l'aide au développement en Afrique est d'augmenter le pourcentage de ressources effectivement dépensées en Afrique, renforçant ainsi la maîtrise de son développement par l'Afrique. Il aimerait savoir ce qu'en dit le comité.

M. Kumamaru (Japon) dit que la coordination des activités de développement devrait, au-delà du système des Nations Unies, s'étendre à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement. Il semble qu'ils s'accordent à penser que la coordination est une question capitale et qu'elle

existe déjà au niveau mondial et régional. Ce sentiment général doit toutefois trouver à s'exprimer sur le terrain, où les gouvernements des pays hôtes sont censés jouer un rôle prééminent dans la mise en train et la direction de la coordination, encore que les coordonnateurs résidents des Nations Unies aient un très important rôle d'assistance aux gouvernements à jouer à cet égard. M. Kumamaru demande s'il existe, dans les 48 pays d'Afrique, des mécanismes de coordination autres que des mécanismes de simple partage de l'information et si les intéressés ont quelque intention de rechercher une meilleure coordination entre les activités de développement des Nations Unies et celles de la Banque mondiale.

M. Sibeko (Observateur de l'Afrique du Sud) dit qu'il est entendu que, tout en étant très importante, la coordination n'est pas une fin en soi et que c'est sur le terrain qu'elle doit avoir son maximum d'impact. Comme l'observateur du Cameroun, il aimerait savoir qui, au bout du compte, est chargé de la coordination au niveau du pays. Le Directeur exécutif de la CEA a fait état d'un mode de coordination nouveau et innovant, à savoir le forum consultatif. Comme il est important de trouver place à la participation des gouvernements à la prise des décisions, il voudrait savoir à quel stade pourra se faire cette participation.

La dette a été reconnue comme une question très importante et il se félicite des dernières initiatives à cet égard, en particulier de celle du Groupe des Huit. Il note toutefois qu'11 des bénéficiaires d'aide au titre de l'initiative PPTTE sont des pays producteurs d'or. Comme ils sont tributaires du produit de leurs ventes d'or, la chute du prix de l'or consécutive aux ventes de réserves d'or pour répondre aux besoins d'allégement de la dette aura sans doute pour effet de les enfoncer encore plus dans la pauvreté.

M. Sarbib (Banque mondiale) dit qu'un certain nombre de questions ont été posées sur la relation entre le PNUAD et le CDI et cela a posé la question de savoir qui jouera le rôle de coordonnateur. La réponse est que le coordonnateur sera le gouvernement du pays hôte. En ce qui concerne le CDI, l'idée est d'inscrire le cadre du développement dans une optique élargie fondée sur la conception que le pays hôte a de son avenir. Compte tenu des enjeux, il sera alors possible de voir qui est le mieux placé pour diriger les activités d'assistance touchant tel ou tel élément du CDI. Le PNUAD est la manière dont le système des Nations Unies répondra à la stratégie fixée par le gouvernement. Le CDI permet

à la Banque de s'assurer que sa Stratégie d'aide-pays, sa Société financière internationale et son Agence multilatérale de garantie des investissements évitent d'opérer en sens contraire mais qu'elles le font de manière intégrée. Au Mali, par exemple, il y a eu, avant l'introduction du CDI, une très bonne synergie entre le PNUAD et la Stratégie d'aide-pays, conduite et orchestrée par le gouvernement hôte.

En réponse à la question posée par le représentant de l'Italie, M. Sarbib dit que toutes les institutions devraient consacrer une bien plus grande part de leurs ressources à l'utilisation des capacités locales, que l'on ne s'emploie pas assez à exploiter. La proportion de ressources utilisées pour payer l'assistance technique fournie par les bailleurs de fonds eux-mêmes ne se justifie plus étant donné la capacité qui existe actuellement en Afrique. Le travail d'analyse qui est fait à cet égard devrait l'être en collaboration avec les gouvernements africains.

En réponse à l'observation du représentant de la France, M. Sarbib dit qu'à l'exception de l'Afrique du Sud, l'Afrique subsaharienne n'est pas intégrée aux circuits financiers mondiaux. L'impact majeur de la crise financière mondiale a été dû à l'hémorragie de capitaux à court terme. Comme il n'en est jamais entré en Afrique, la question de l'impact de leur sortie ne se pose pas. L'impact qui a été ressenti en Afrique a été dû au fait que la croissance du commerce international est tombée de 9 pour cent à 4,5 pour cent en 1998, ce qui a entraîné une réduction de la croissance dans un pays africain type. L'impact a toutefois été très différemment ressenti. Par exemple, les plus grandes économies africaines ont été touchées par le choc de la chute des prix du pétrole en particulier, alors que les petites économies, principalement importatrices de pétrole, en ont bénéficié. M. Sarbib ne pense pas avoir été trop optimiste. Si l'on rapporte les chiffres de la croissance à la population, il devient apparent que l'Afrique du Sud et le Nigeria ont eu une très mauvaise année en 1998. Dans le cas du pays africain type, cependant, l'impact a été bien moindre. M. Sarbib a regardé au-delà des moyennes pour obtenir un tableau plus nuancé.

En réponse à la question de savoir si les réunions des groupes consultatifs devraient se tenir en Afrique ou à Paris, il dit qu'elles se tiennent de plus en plus en Afrique. Mais il y a du pour et du contre. Il ne fait pas de doute que le niveau de la participation africaine s'élève si la réunion a lieu dans le pays. Mais, si les

réunions ont lieu en dehors de l'Europe, la représentation des organismes bailleurs de fonds risque fort de se situer à un niveau moins élevé.

M. Amoako (Secrétaire exécutif, Commission économique pour l'Afrique) tient à préciser que la prochaine réunion de la CEA à Addis Abeba sera une rencontre entre les représentants de la Banque mondiale, du PNUD et de la CNUCED et les dirigeants et négociateurs africains, exemple, entre autres, des activités de la CEA suite à la Convention de Lomé.

Les participants au Sommet de Cologne ont déclaré que l'allègement de la dette doit être lié aussi étroitement que possible aux programmes de réduction de la pauvreté. Voilà qui est clair. Le vrai problème réside dans la manière de procéder en ce qui concerne la conditionnalité, les critères et le suivi. Ne relevant elle-même d'aucun pays, la CEA se voit comme une tribune pour la discussion de ces questions. Elle va sous peu, par exemple, organiser une réunion à laquelle assisteront le FMI, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, tous les pays PPTE, y compris ceux d'Amérique latine, et diverses ONG. Le fait est qu'il y a une incroyable variété d'initiatives sur l'Afrique et la CEA peut fournir un cadre pour l'examen d'une ou deux grandes questions en présence de toutes les principales parties prenantes.

Telle est précisément la raison de la création du forum pour le développement de l'Afrique. Par exemple, suite aux analyses de l'état de la technologie de l'information dans chaque pays africain, une réunion sur l'aide à l'information doit avoir lieu en octobre 1999 à laquelle assisteront trois participants de chaque pays d'Afrique, soit des ministres ou des représentants du secteur privé ou de la société civile. Tel que le forum se présente actuellement, les chefs d'État feront leur intervention à la fin d'une session donnée.

Dans le cadre de la réforme des Nations Unies, la CEA a été chargée de tenir des consultations sur la coordination au sein du système. Au cours de la première réunion annuelle sur la coordination régionale, qui a eu lieu à Nairobi en mars 1999, il a été décidé que l'Initiative spéciale serait le principal vecteur de la coordination. Les modalités sont actuellement à l'étude.

En ce qui concerne l'utilisation des ressources, M. Amoako dit qu'il s'agit là d'une question capitale, qui comporte divers aspects. La CEA préconise une

augmentation du niveau de l'aide publique au développement, mais les pays africains reconnaissent qu'il n'est pas réaliste d'escompter autre chose qu'une légère augmentation. Il est donc indispensable d'améliorer l'efficacité avec laquelle les ressources de l'aide sont utilisées. Surtout, il faut améliorer l'utilisation des ressources nationales et d'endiguer la fuite des capitaux; il faut toutefois pour cela une démarche holistique. Il ne faut jamais oublier que, si la pauvreté doit être réduite de moitié d'ici 2015, il faudra que le produit intérieur brut des pays d'Afrique enregistre une croissance d'environ 7 pour cent par an.

M. Al-Sultan (Président, Fonds international de développement agricole (FIDA)) reconnaît que la coordination est capitale, mais elle s'opère souvent de manière passive plutôt qu'active. Le FIDA n'essaie pas, par exemple, de reprendre le savoir-faire ou l'analyse de la Banque mondiale ou de la CEA. L'importance du partenariat implique de reconnaître que chaque institution a ses propres points forts, qui peuvent être utilisés pour le bien commun. S'il ne fait pas de doute que les gouvernements ont un rôle central à jouer, les partenaires bilatéraux et multilatéraux ainsi que les ONG ont aussi d'importantes contributions à faire. Assurer la coordination de leurs activités est une tâche énorme.

En ce qui concerne l'utilisation des ressources, M. Al-Sultan dit qu'un gros problème se pose en ce qui concerne les pays qui ne sont pas admis à bénéficier de l'initiative PPTE. Ils sont en arriéré de paiement de leur dette et les banques ne peuvent pas les aider. Tout doit être fait pour les aider à être parties à l'initiative. Le PNUAD et le CDI sont tous deux riches de promesses. Le FIDA, par exemple, n'a pas de représentants dans les pays, mais, avec le nouveau dispositif, la technologie moderne lui permettra de participer au processus de développement.

M^{me} Chinery Hesse (Organisation internationale du travail) dit que l'OIT porte depuis quelque temps une plus grande attention à l'Afrique. Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que toutes les données financières ne sont pas mauvaises : sous des moyennes médiocres se cachent des réussites individuelles. Cela est très important du point de vue de l'image internationale de l'Afrique, car le succès engendre le succès. Beaucoup de gouvernements africains sont démocratiques et il n'est pas toujours bon de souligner les aspects négatifs du continent. L'Afrique représente aussi un grand potentiel en tant qu'énorme marché

encore largement inexploité capable d'attirer les investissements.

Avec l'attention particulière qu'elle porte au travail, l'OIT a pour sujets particuliers de préoccupation l'accroissement de la population sans augmentation correspondante de l'emploi, le nombre élevé d'enfants qui travaillent, le fardeau que représentent pour les femmes leurs charges de famille, la prévalence des conflits et l'impact du sida sur la population active.

En ce qui concerne le rôle de l'OIT au sein du système des Nations Unies, il ne faut pas oublier que, si le rôle central revient manifestement aux gouvernements, la société civile compte d'autres acteurs importants, y compris les travailleurs et les employeurs, qui peuvent agir comme chiens de garde si les gouvernements commettent des erreurs. La principale contribution de l'OIT prend la forme d'activités de génération d'emplois, en particulier dans le secteur informel. Elle collabore avec toutes les grandes institutions des Nations Unies.

Sur la question des ressources, M^{me} Chinery Hesse dit que le plus gros des dépenses de l'OIT va à l'Afrique, où elle met en place des dispositifs de génération de revenus pour toutes sortes de gens, et notamment pour les réfugiés au lendemain d'un conflit. Elle organise des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre et elle a, avec le PNUD, créé le programme « Des emplois pour l'Afrique ». De nombreux pays africains s'y sont montrés intéressés, car c'est seulement par la création d'emplois que l'on pourra faire reculer la pauvreté.

Sur la gouvernance, M^{me} Chinery Hesse rappelle que l'OIT a, en 1998, adopté sa Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, qui couvre la liberté d'association, les négociations collectives, l'élimination du travail forcé et la fin de la discrimination contre les femmes et le travail des enfants. L'OIT voit dans ces principes des facteurs de paix et elle espère que les autres organisations contribueront à leur application.

La nécessité d'une coordination homogène se fait le plus sentir dans le domaine de l'édification de la paix et de la reconstruction après conflit. Chaque situation est différente parce que les causes des conflits elles-mêmes varient beaucoup. Ce qui manque actuellement, c'est une formule qui permette de retrouver la capacité institutionnelle à l'issue d'un

conflit; la perte, par la migration, de personnes qualifiées signifie souvent que les institutions le plus nécessaires pour le renforcement des capacités se trouvent affaiblies. Il y a un gros travail à faire sur la question, ce qui devra prendre la forme de partenariats. Créer des alliances entre tous les acteurs est la seule façon d'éviter la marginalisation de l'Afrique.

M. Gondwe (Fonds monétaire international) dit que la prochaine phase des politiques économiques en Afrique sera de faire en sorte que les effets bénéfiques de l'ajustement structurel soient ressentis par les couches les plus vulnérables de la population. Globalement, les chiffres montrent qu'il y a amélioration, mais très souvent l'effet n'en est pas ressenti, surtout en milieu rural. La communauté internationale doit s'appliquer à inverser cette tendance tout en poursuivant ses efforts pour réaliser un taux de croissance annuelle de 7 pour cent. L'ajustement structurel a toutefois rendu possible la construction d'écoles et l'approvisionnement des hôpitaux en médicaments. La prochaine phase pour l'ensemble de l'Afrique sera donc d'assurer la participation de toutes les parties, en particulier des institutions liées aux politiques sociales. A cet égard, M. Gondwe note que, grâce au gouvernement britannique, deux experts en développement social ont été affectés à son département pour faciliter les relations avec les partenaires du Fonds dans le système des Nations Unies.

La première tâche du FMI dans les pays africains est de fournir des conseils de politique macroéconomique pour aider au maintien de la stabilité et à la création d'un environnement porteur pour le développement du secteur privé et la réalisation d'une croissance économique durable. Il fournit aussi une assistance financière substantielle, en particulier par la facilité d'ajustement structurel renforcée. Il y a actuellement 23 programmes en place pour un engagement total de 2,08 milliards de dollars et d'intenses discussions de programmes sont en cours avec un certain nombre d'autres pays. Le Fonds aide aussi les pays africains à obtenir, de bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, des ressources additionnelles pour lesquelles son approbation est normalement exigée.

Tout cela a contribué à une nette amélioration de la situation économique globale au cours des cinq dernières années. La croissance économique réelle moyenne a dépassé 4 pour cent et le taux moyen

d'inflation est tombé de près de 50 pour cent en 1994 à environ 10 pour cent en 1998. Les déséquilibres externes et physiques se sont considérablement réduits et la plupart des pays ont fait d'appréciables progrès dans la libération du secteur privé de contraignantes réglementations des prix, des échanges internationaux, des investissements et des devises.

Le FMI coordonne ses activités avec celles des autres institutions dont le mandat est complémentaire du sien. Sa coopération avec la Banque mondiale est de la plus haute importance – échange régulier d'informations, contributions réciproques à la définition de programmes et participation commune à des missions. Cette collaboration s'intensifie dans des domaines tels que la santé et l'éducation, le développement du secteur privé et la réforme des systèmes juridiques ainsi qu'en ce qui concerne les questions financières et l'examen des dépenses publiques.

Dans le domaine de la gestion de la dette extérieure, le FMI, la Banque mondiale et la CNUCED assistent régulièrement aux réunions du Club de Paris sur les rééchelonnements et allègements de la dette. L'initiative PPTE a conduit à des consultations avec un certain nombre d'institutions des Nations Unies. En dehors du système des Nations Unies, la Banque africaine de développement et d'autres organisations financières ont joué un rôle capital dans sa formulation. Le Fonds et la Banque ont récemment organisé une rencontre-consultation au cours de laquelle les institutions des Nations Unies, les institutions financières multilatérales, la communauté des bailleurs de fonds et plusieurs ONG ont exprimé leurs vues sur la manière d'améliorer l'initiative. Le succès de l'initiative est un sujet de fierté pour les institutions de Bretton Woods.

Il y a eu d'excellentes activités de coordination et de consultation dans l'organisation de l'aide aux pays qui sortent d'un conflit, comme l'Angola, le Rwanda, la Sierra Leone et le Liberia, ce qui a permis au FMI de fournir une assistance technique et des conseils de politique sur la remise en état de la capacité administrative et institutionnelle. Le Fonds a récemment adopté une politique qui lui permet une plus grande souplesse en matière de conditionnalité et de remboursement, même dans les cas d'arriérés prolongés dus au Fonds. Cette démarche sera appliquée au Liberia et à la Sierra Leone, et plus tard à la République démocratique du Congo, conformément à

l'appel du Secrétaire général en faveur d'un relâchement de la conditionnalité de l'aide à ces pays.

Le Fonds a, en collaboration avec le PNUD, fourni une assistance technique et assuré des activités de formation dans les domaines de la formulation des politiques macroéconomiques, de la statistique, de la politique monétaire et fiscale et de l'administration en Namibie, en Tanzanie et au Nigeria, entre autres. La consultation intensive entre les deux institutions, tant au siège que sur le terrain, est exemplaire. Le FMI aide aussi le PNUD dans l'établissement des notes de stratégie de pays et des PNUAD pour certains pays d'Afrique.

Un important échange de vues s'est établi entre le Fonds et l'OIT à tous les niveaux dans le domaine des politiques relatives au marché du travail et de la protection sociale. Il y a eu des séminaires communs, des échanges d'information et des participations à des missions et à des études de cas sur le marché du travail et la protection sociale dans les pays pilotes.

Dans le domaine de la libéralisation des échanges, le FMI a collaboré étroitement avec la Banque mondiale et l'OMC à la formulation de politiques de nature à renforcer les possibilités commerciales des pays en développement. Les énormes progrès réalisés à cet égard n'auraient pas été possibles sans une étroite collaboration dans la conception, l'application et le suivi des programmes. Le Directeur général du FMI a rencontré régulièrement le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Sa plus grande compréhension des problèmes des réfugiés en Afrique a amélioré le travail du FMI sur les pays qui sortent d'un conflit. Le Fonds a également engagé avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le FIDA des relations dont on espère qu'elles iront se renforçant.

La contribution du FMI à l'initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique a été très vaste et très intense, ce qui l'a conduit à beaucoup collaborer avec d'autres institutions. Il est donc regrettable qu'il ne lui ait pas été fait une place correspondante dans un document directif aussi important que le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique. Le FMI n'en continuera pas moins à travailler avec les autres institutions au renforcement des perspectives de développement de l'Afrique.

M. Tidjani-Serpos (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)) dit que le projet Culture de paix de l'UNESCO a réaffirmé le mandat qu'a reçu l'Organisation de « construire les défenses de la paix dans l'esprit des hommes ». La communauté internationale ne doit pas perdre de vue les « guerres oubliées de l'Afrique » et leur impact désastreux sur l'investissement et l'intégration régionale. Tant qu'il y aura des écoles et des hôpitaux qui seront détruits et des femmes victimes de mines anti-personnel, les efforts de coordination seront vains. L'instauration de la paix est un processus qui doit se poursuivre; il n'est pas nécessaire d'attendre que des conflits se déclarent. Il ne faut pas pour autant que la communauté internationale perde de vue les efforts de paix déjà engagés par les pays, comme dans la région des Grands Lacs et en Sierra Leone.

Un développement durable n'est pas seulement affaire de paix; cela demande un appui international soutenu et coordonné, y compris pour le système des Nations Unies. Dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique, l'UNESCO aide à coordonner trois domaines, à savoir l'éducation, la communication pour l'instauration de la paix et les technologies de l'information et des communications. En ce qui concerne l'éducation, la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités sont essentielles tant pour le développement que pour l'intégration régionale. Une personne qui n'a pas d'instruction ne peut pas être libre; il faut que d'autres lisent, parlent et pensent pour elle. Pour qu'il y ait un vrai développement, il faut que l'éducation soit accessible à tous et que soient garanties sa qualité et sa pertinence. A cette fin, l'UNESCO a mis en place un certain nombre de structures éducatives dans diverses parties de l'Afrique.

Dans le domaine de la science et de la technologie, l'UNESCO a consacré 1 million de dollars à l'établissement d'un fonds international pour le développement de la technologie en Afrique. Il est essentiel que les écoles et les universités soient convenablement équipées. L'environnement est une autre priorité pour la coordination. Les activités de l'UNESCO dans ce domaine comprennent l'organisation d'une conférence panafricaine sur le développement durable des zones côtières. La démocratisation est une autre priorité de développement et de coordination.

En ce qui concerne le VIH/sida, l'UNESCO s'attache aux aspects éducatifs et culturels du problème, à savoir à la manière dont la maladie est perçue. En outre, étant donné que le paludisme rend les populations plus vulnérables à l'infection, notamment par le VIH/sida, il ne faut pas perdre de vue cette maladie pour la seule raison qu'elle ne touche pas d'autres parties du monde.

Enfin, le sous-développement n'est pas un produit de la fatalité, mais de l'histoire. C'est pourquoi il est important de s'efforcer de comprendre le legs du passé à l'Afrique. C'est seulement alors que pourra être évitée la répétition de crimes contre l'humanité comme a été la traite des esclaves; c'est seulement alors que l'on pourra espérer construire un monde plus tolérant, un monde plus ouvert aux différences culturelles et autres.

M. Bresler (États-unis) dit que, si la paix est une condition préalable à l'amélioration des taux de croissance en Afrique, l'investissement privé en est le facteur le plus important. Si l'on veut stimuler la confiance des investisseurs, il faut faire davantage pour ouvrir les systèmes commerciaux, renforcer la prééminence du droit et combattre la corruption. C'est seulement alors que les hommes d'affaires seront sûrs de ne pas perdre ce qu'ils auront investi du fait de l'arbitraire des gouvernements.

M^{me} de Wet (Observatrice de la Namibie) dit que l'on parle toujours beaucoup de ce que peut faire l'Afrique. Il est important aussi de prêter une plus grande attention à ce que dit l'histoire. Sur la question de l'image, un certain nombre de pays africains ont fait des efforts considérables pour libéraliser la législation du commerce et lutter contre la corruption. La corruption, toutefois, ne concerne pas que l'Afrique; il y a des corrupteurs dans le monde entier. La question est de savoir comment s'attaquer à la barrière psychologique qui empêche les sociétés transnationales en particulier d'investir en Afrique.

M. Arda (Turquie) met en garde, notamment, contre les conséquences dévastatrices que pourrait avoir l'exclusion de l'Afrique du bénéfice des progrès de la technologie de l'information. Sur la question de l'emploi, une croissance débridée du secteur informel ne serait pas souhaitable dans le long terme et servirait, notamment, à appauvrir les femmes. C'est pourquoi M. Arda aimerait savoir quelles mesures on envisage pour promouvoir l'intégration du secteur informel dans

le secteur formel. En ce qui concerne l'agriculture, les pays d'Afrique cherchent à améliorer leur capacité, mais ils se heurtent à une concurrence déloyale sur les marchés mondiaux. Ce n'est pas seulement que les 355 milliards de dollars de subventions ont un effet dévastateur sur l'agriculture africaine, mais, en vertu des accords passés avec l'OMC, les pays africains n'ont pas le droit de subventionner si peu que ce soit leur propre agriculture. Les offices africains de commercialisation ont été supprimés, mais on n'a pas établi de nouveaux services pour prendre leur place.

M. Tidjani-Serpos (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) dit que la technologie de l'information n'est peut-être pas le problème le plus pressant auquel l'Afrique soit confrontée, mais la possibilité de voir le fossé se creuser encore plus a de quoi préoccuper. Pour parer à cette éventualité, il faut à tout prix moderniser des programmes scolaires en science et en technologie qui datent d'un autre âge. En milieu urbain comme en milieu rural, le principal obstacle, toutefois, est l'absence totale du minimum de ressources de laboratoire, y compris de l'électricité nécessaire aux expériences.

M. Gondwe (Fonds monétaire international) dit qu'au cours d'une récente réunion de l'OUA, les Chefs États africains ont souligné l'importance de l'investissement privé comme principale source de croissance. On a encore très peu fait, toutefois, pour combattre la corruption; une fois que les mesures de lutte contre la corruption auront fait preuve de leur efficacité, il ne fait pas de doute que l'image de l'Afrique pour l'investisseur s'améliorera. On a beaucoup parlé des efforts que l'on exige des pays en développement. Il est vital que les pays développés, pour leur part, ouvrent davantage leurs marchés aux exportations des pays en développement, notamment de textiles. Actuellement, les deux plus gros obstacles aux échanges sont ceux qu'imposent les États-unis et l'Union européenne.

M^{me} Chinery-Hesse (Organisation internationale du travail) dit, se référant à une question soulevée par le représentant de la Turquie, que l'OIT ne cherche pas à promouvoir le secteur informel mais à répondre à une situation qui s'est produite spontanément. Le fait demeure que 90 pour cent des nouveaux emplois en Afrique sont le fait du secteur informel, qui est largement hors du champ d'application des lois du travail. L'OIT réalise des programmes qui visent à faire

en sorte que le travailleur du secteur informel d'aujourd'hui devienne demain l'entrepreneur d'une petite ou moyenne entreprise.

La séance est levée à 13 h 15.